

Accord indépendant de licence de coach HeartMath®.

A exécuter à l'issue du programme de formation de coach HeartMath®.

Nous avons le plaisir de confirmer les conditions dans lesquelles HeartMath/HeartMath Benelux vous accorde une licence pour notre programme de formation de coach. Vous pouvez désormais coacher des clients individuels.

Notre vision commune est que vous allez activement coacher ou encadrer vos clients sur une base individuelle pour utiliser et appliquer les techniques et la technologie HeartMath® selon un protocole de coaching. À l'issue de la formation du programme de coach certifié HeartMath/HeartMath Benelux, vous pourrez vous profiler comme "coach certifié HeartMath®" et utiliser les noms des marques déposées par HeartMath LLC, Institute of HeartMath, Quantum Intech, Inc. et Doc Childre dans vos promotions.

Pour pouvoir le faire efficacement, vous acceptez de pratiquer sincèrement les techniques HeartMath et d'agir de manière à ne pas nuire au nom et à la réputation de HeartMath.

Cette licence est limitée à l'utilisation de la propriété intellectuelle de HeartMath/HeartMath Benelux (droits d'auteur, contenu, techniques, marques, etc.) pour la formation ou l'instruction d'individus ou de petits groupes de 10 personnes maximum. Le coaching de groupe dans ce contexte ne permet pas l'utilisation du contenu de HeartMath sur des diapositives, lors de webinaires ou sur des médias sociaux. Le coaching doit être dispensé en direct, en temps réel. Cette licence ne donne pas l'autorisation de présenter, d'enseigner ou d'utiliser la propriété intellectuelle de HeartMath/HeartMath Benelux, en tout ou en partie, dans le cadre de conférences, de séminaires ou d'ateliers ou à des groupes de personnes, sans l'autorisation écrite de HeartMath/HeartMath Benelux.

Vous recevrez du matériel protégé par le droit d'auteur de HeartMath/HeartMath Benelux. Une fois que vous aurez suivi la formation avec succès, vous pourrez utiliser ces documents avec vos clients, à l'exception des documents portant la mention "confidentiel" ou "propriété de HeartMath/HeartMath Benelux", qui sont réservés à votre usage personnel, à moins que vous n'ayez obtenu l'autorisation écrite de les copier ou de les reproduire auprès de HeartMath/HeartMath Benelux.



Afin d'assurer la protection des droits de propriété intellectuelle, l'utilisation appropriée du matériel, des techniques, des symboles et des désignations des marques déposées de HeartMath/HeartMath Benelux et l'intégrité des informations dans notre exposition publique, vous acceptez de distribuer uniquement le matériel approuvé pour une telle utilisation et qui vous a été fourni par HeartMath/HeartMath Benelux. Vous acceptez de ne pas utiliser les marques et les informations protégées par le droit d'auteur de HeartMath/HeartMath Benelux dans des documents, des diapositives, des livres, des articles, des sites Web, des médias, etc... sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de HeartMath/HeartMath Benelux. Dans le cadre de votre formation, vous recevrez des informations et des instructions détaillées sur l'utilisation correcte des marques et du matériel protégé par le droit d'auteur de HeartMath/HeartMath Benelux. Si, à un moment ou à un autre, vous n'êtes pas sûr de l'utilisation appropriée, veuillez contacter HeartMath/HeartMath Benelux pour obtenir de l'aide.

Les modifications apportées aux techniques et à la propriété intellectuelle de HeartMath sont considérées comme des œuvres dérivées et sont la propriété de HeartMath/HeartMath Benelux. Les modifications ne peuvent être effectuées qu'avec l'autorisation écrite spécifique de HeartMath/HeartMath Benelux. Les modifications comprennent les traductions, les révisions rédactionnelles, les interprétations, les annotations, les élaborations ou autres adaptations ou formes de présentation basées sur l'œuvre originale de HeartMath/HeartMath Benelux.

La présente licence ne permet pas d'étendre à d'autres personnes l'autorisation d'utiliser le matériel ou les informations de HeartMath/HeartMath Benelux. Si des membres de votre personnel fournissent vos services à vos clients, ils doivent suivre la formation et accepter ces conditions pour pouvoir utiliser ces documents.

Il n'existe aucune obligation de paiement de redevances sur les revenus provenant de votre utilisation de la propriété intellectuelle de HeartMath/HeartMath Benelux. Au lieu d'un paiement de redevances, vous acceptez d'acheter un guide Building Personal Resilience™ (carnet de coaching *Renforcer sa résilience personnelle*) pour chaque client que vous enseignez, ce qui inclut des frais de licence dans le prix que vous payez. Vous pouvez acheter des carnets de coaching et la plupart des produits HeartMath/HeartMath Benelux avec une remise de vingt pour cent maximum (20%) selon le produit. Il n'est nécessaire d'acheter qu'un seul guide par client, quel que soit le nombre de fois où vous dispensez un enseignement HeartMath à cette personne. HeartMath/HeartMath Benelux doit approuver les exceptions par écrit.



Le flux d'informations et le fait de rester à jour sont importants pour votre statut de coach certifié HeartMath®. Vous acceptez de vous inscrire et de consulter régulièrement le centre de ressources pour coaches, de répondre aux demandes d'informations dans les deux semaines suivant la demande et de régler l'intégralité des comptes dans les trente jours suivant la facturation.

Nous convenons mutuellement que vous n'êtes pas un(e) employé(e) de, et que vous ne représentez aucune des sociétés de HeartMath/HeartMath Benelux. En tant qu'entrepreneur indépendant, vous êtes responsable de tous les coûts associés à l'utilisation des informations de HeartMath/HeartMath Benelux, y compris les taxes fédérales et d'État, ainsi que de tous les coûts associés à votre entreprise ou à son succès et de ses décisions totalement indépendantes de HeartMath/HeartMath Benelux. HeartMath/HeartMath Benelux n'offre aucune garantie ni représentation quant à votre réussite en tant que coach HeartMath ou quant au rôle de HeartMath/HeartMath Benelux dans cette réussite. Si vous avez des employés, vous acceptez qu'ils respectent les termes de cet accord.

Étant donné que la recherche et les techniques HeartMath concernent la santé mentale, émotionnelle et physique, vous acceptez d'agir en accord avec la politique HeartMath suivante et de ne pas faire de réclamations contraires à cette politique :

"HeartMath a développé des programmes très performants d'amélioration de l'équilibre mental, émotionnel et physique. La technologie et le matériel HeartMath ne sont pas destinés à remplacer les traitements de médecins, de psychologues ou d'autres professionnels agréés de la santé pour des conditions médicales ou psychologiques."

Cet accord est valable pour un an et sera renouvelé automatiquement, sauf si vous ou HeartMath/HeartMath Benelux donnez un préavis de trente jours de non-renouvellement et à condition que 1.) Tous les frais dus à HeartMath/HeartMath Benelux sont à jour et 2.) Vous enseignez activement les techniques HeartMath à vos clients. Cela peut être démontré par la participation à la journée annuelle de professionnalisation organisée par HeartMath Benelux ou par l'achat de cahiers de coaching et de produits HeartMath approuvés.

Le non-respect de l'une des dispositions du présent accord entraîne la résiliation du contrat dans les trente jours suivant la notification du manquement, à moins qu'il n'y ait été remédié. Dans le présent accord, lorsqu'une permission ou une autorisation est requise, celle-ci peut être fournie par écrit ou par voie électronique.

En cas de conflit, nous convenons de 1.) Négocier directement l'un avec l'autre ; 2.) Choisir un médiateur tiers indépendant ; et 3.) Si nous ne parvenons toujours pas à un accord, de



recourir à un arbitrage contraignant au lieu d'aller au tribunal. Si nous n'étions pas en mesure de résoudre nos problèmes de cette manière, un préjudice irréparable immédiat pourrait être causé, pour lequel une mesure injonctive est un recours approprié en plus d'autres. Si vous avez un différend avec un client ou un autre tiers concernant la technologie HeartMath, prévenez-nous afin que nous puissions assister à une réunion des parties pour les aider à le résoudre.

Nous acceptons tous deux de ne pas céder cet accord à qui que ce soit et de ne pas le modifier, sauf par écrit. Nous ne pouvons pas nous lier ou agir en tant qu'agent de l'autre. HeartMath/HeartMath Benelux n'est pas responsable de vos actions et vous n'êtes pas responsable des actions de HeartMath/HeartMath Benelux. Nous souscrivons tous deux une assurance responsabilité civile adéquate.

La présente licence est régie conformément aux lois de l'État de Californie. Dans le cas où des actions seraient nécessaires pour résoudre les termes de cet accord, la juridiction compétente pour toute action concernant cet accord sera le comté de Santa Cruz, Californie. Les termes de cet accord sont effectifs à compter de la date d'inscription au programme.

J'accepte les conditions de la licence en cliquant sur "J'accepte".

HeartMath is a registered trademark of Quantum Intech, Inc. For all HeartMath trademarks go to www.heartmath.com/trademarks